



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis est finaliste aux Prix d'excellence de l'administration publique

Mont-Joli, le 23 septembre 2013 – La Commission scolaire des Phares annonce avec fierté que la ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (CFPMM) est parmi les deux finalistes aux prestigieux Prix d'excellence de l'administration publique dans la catégorie « Éducation ». La réalisation qui a été mise en candidature a été dirigée par Mme Julie Potvin, directrice adjointe du CFPMM, et s'intitule « Recherche et innovation dans une ferme-école ».

La catégorie « Éducation » des Prix de l'administration publique s'adresse à l'ensemble des établissements publics des réseaux de l'éducation, tant aux commissions scolaires, aux cégeps qu'aux universités. Après l'étape de la présélection, Julie Potvin, Claude Roy et Stéphanie Ross, responsables de la candidature de la ferme-école du CFPMM, ont défendu devant jury la valeur de leur réalisation et leur candidature a été retenue parmi les finalistes. Les critères d'évaluation des réalisations mises en candidature sont l'impact de la réalisation sur la clientèle, le caractère novateur de la réalisation, son potentiel d'application dans d'autres organisations, de même que la qualité de la gestion dans la conception, le développement et la mise en œuvre de la réalisation.

La ferme-école du CFPMM est une ferme laitière et bovine à vocation éducationnelle. Elle a été acquise par la Commission scolaire en 2004. Dès 2008, elle participe à des essais de cultures innovatrices (alpiste roseau, panic érigé, lin et chanvre industriels, soya fourrager, etc.) et, en 2010, conçoit la vision qui animera ses projets : « L'innovation agricole comme source de formation et la formation agricole comme source d'innovation ». En janvier dernier, elle établit son Plan d'action en matière d'innovation agricole (PAIA). Cet outil de gestion lui permet de concrétiser sa vision et d'atteindre ses objectifs, qui consistent à améliorer l'enseignement et à stimuler le secteur agricole dans la région.

Le PAIA présente cinq objectifs :

- le recrutement et la rétention de la clientèle, car la Commission scolaire est convaincue que les projets de recherche scientifique et de développement expérimental (RS & DE) favoriseront le recrutement et le maintien des effectifs étudiants au CFPMM;
- la création d'un milieu d'étude stimulant, car les élèves ont la chance unique de visiter des parcelles de cultures alternatives, de côtoyer des chercheurs, d'assister à des formations et d'avoir accès à des enseignants avant-gardistes en matière de technologie;
- l'installation d'une « ferme modèle » permettant aux élèves du CFPMM, aux producteurs de la région et aux chercheurs qui s'y côtoient d'évoluer dans un centre de pointe en constante évolution (tant en matière d'hygiène et salubrité, de santé et sécurité au travail, d'équipements agricoles qu'en ce qui a trait aux pratiques environnementales en agriculture);
- l'augmentation des compétences, car, pour chaque projet de recherche, on prévoit des activités de formation pratique et de qualité accessibles tant aux élèves qu'aux producteurs;
- la stimulation de l'innovation, car la ferme-école doit servir de « vitrine d'essai » pour les cultures émergentes et ainsi stimuler l'agriculture régionale, et ce, malgré les investissements nécessaires. En effet, la Commission scolaire, grâce à ses partenaires scientifiques et d'affaires locaux, régionaux et nationaux, peut aspirer à des sources de financement pour des projets de RS & DE auxquelles elle n'aurait pas accès en tant qu'organisme public. Elle optimise le rendement de ses infrastructures et, bien entendu, de ses ressources humaines tout en minimisant les investissements nécessaires pour y arriver.

« L'honneur qui nous échoit nous donne à penser que notre vision était juste lorsque nous pensions qu'il fallait donner la chance à nos élèves de vivre une situation réaliste, y intégrer les gens du milieu et collaborer avec des partenaires locaux, régionaux et nationaux. À la ferme-école, les élèves peuvent expérimenter, faire de la recherche, gérer l'ensemble des opérations et se projeter dans l'avenir », mentionne Mme Julie Potvin, directrice adjointe au CFPMM.

« La Commission scolaire des Phares, tout en répondant à sa mission éducative première, contribue par cette réalisation au développement socioéconomique régional. Cette réalisation démontre que notre Commission scolaire fait figure de leader. Les retombées positives dans la région rejaillissent sur l'ensemble des commissions scolaires. Elles montrent le rôle essentiel qu'a su obtenir une commission scolaire dans son milieu, au profit des élèves et de la région qu'elle dessert, et ce, à l'intérieur de notre système d'éducation publique », souligne M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares.

La vingt-huitième édition des Prix d'excellence de l'administration publique tenue par l'Institut d'administration publique du Canada se tiendra le mercredi 27 novembre prochain au Centre des congrès de Québec.

-30-

Source : Bertrand Michaud, directeur
Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis
418 775-7577

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.